

SEANCE du 13 janvier 2012

Régulièrement convoqué par le Maire, le Conseil Municipal s'est réuni de façon ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, Salle de la Mairie, le 13 janvier 2012, à vingt heures sous la présidence d'Albert BOURGOGNE, le Maire.

Les membres présents : Mmes BERTRAND M.C, BEAL, GOUX, GUERRIN, BRUCHET. MM. BOURGOGNE, STANKO, BONIN, MARMORAT, DUCLOUX, PUGEAUD, MENAND, CAMUS.

Absentes excusées : Catherine BERTRAND (procuration à Madame Marie-Claire BERTRAND), Madame Patricia FERNOUX (procuration à Monsieur Albert BOURGOGNE)

Point sur les travaux :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancement des travaux d'extension de la garderie périscolaire. Les extérieurs ne sont toujours pas terminés. Une prochaine réunion est prévue le 17/01/2012 pour faire le point sur les retouches et malfaçons. Le service technique a installé des gaines pour passer les câbles de téléphone pour alimenter la cantine, le bureau du R.A.M et l'école maternelle.

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société Tournusienne de marquage pour les différents travaux de marquage qui devront se faire aux beaux jours (1186,29€ TTC).

Les panneaux d'affichage et les deux défibrillateurs sont installés au Port et à Montagny. Le panneau d'affichage de Prondevaux est en cours d'installation. Celui de la salle des fêtes sera installé lorsque les deux arbres dangereux, situés à l'angle de la cour à proximité du stop du chemin des Quêches, seront coupés.

Nous n'avons pas encore reçu la cartographie qui doit être installée derrière le panneau d'affichage de la mairie.

Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'avancement du dossier concernant le dysfonctionnement du plancher chauffant de l'église. L'audience des référés a eu lieu le 13/12/2011, la décision devrait intervenir d'ici la fin du mois de janvier.

Le parquet de la salle des fêtes a été rénové par la société Version Bois de Saint Marcel.

Pendant les vacances de Noël, les débords de toit de la classe de CP ont été refaits par l'entreprise BONNIN pour un coût de 1579,07€ TTC.

Une réunion concernant les futurs travaux d'agrandissement de la bibliothèque aura lieu le 16/01/2012 avec le CAUE.

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu la présentation de la convention générale d'occupation du domaine public routier départemental et d'entretien des aménagements établie par l'Assemblée départementale, autorise à l'unanimité le Maire à la signer.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du régime des autorisations d'absences, décide à l'unanimité d'accorder pour l'ensemble des agents de la collectivité le régime des autorisations d'absence conformément au dispositif présenté.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité de verser une subvention de 120€ à la Prévention Routière 71 afin que les élèves de l'école d'Allériot participent à la piste d'éducation routière.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander au SYDESL le raccordement au réseau électrique de la propriété Chanut. Le coût résiduel restant à la charge de la commune serait d'environ 1680€HT.

Questions et informations diverses :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Planète Cirque qui organise un marché des savoirs les 9 et 10 juin 2012 sur la commune.

La troisième Adjointe présente au Conseil Municipal la charte du Comité National d'Action Social auquel la commune adhère en faveur des employés communaux.

Le Maire donne lecture aux conseillers municipaux du compte-rendu de l'assemblée générale du SICED et du bilan d'activité 2010 du SYDESL.

La commune a réalisé cet été un aménagement paysager et floral qui a été présenté au Jury Départemental du Concours des Villes, Villages et Maisons fleuries. Un prix a été attribué à la commune et sera remis le 28/01/2012 lors d'une cérémonie présidée par M. MONTEBOURG. Le Maire fait part de demandes de subventions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00.